



Sommaire

- Actualités
- Appels à projets



Jean-Marc Giraud
Sous-préfet de Montluçon
chargé de la Relance dans l'Allier



Ouverture d'un nouveau guichet pour permettre aux agriculteurs d'acquérir des matériels de protection contre les aléas climatiques:

Face à la récurrence et la violence des aléas liés au changement climatique, de plus en plus d'agriculteurs utilisent des matériels de protection de leur culture comme des tours anti-gel, des filets anti-grêle ou encore des petits systèmes d'irrigation contre la sécheresse.

Avec deux vagues de soutien déjà clôturées, plus de 4.000 projets d'acquisition individuelle ont déjà pu être financés.

Comme annoncé, ce dispositif de France Relance bénéficie d'un nouvel abondement budgétaire de 60 millions d'euros.

Grâce à l'ouverture sur le site FranceAgriMer d'un troisième guichet doté de 50 millions d'euros, de nouveaux projets seront prochainement soutenus. Au sein de cette enveloppe complémentaire, 10 millions d'euros seront réservés pour les territoires ultra-marins et 2 millions d'euros pour accompagner la rénovation des vergers.

Courant janvier, c'est un soutien supplémentaire de 10 millions d'euros pour les investissements dans les serres horticoles et maraîchères qui sera également déployé dans ce cadre.

Pour plus d'informations : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Plan-de-relance-Agriculteurs/Aide-au-renouvellement-des-agroequipements-necessaires-a-la-transition-agro-ecologique/Le-plan-Aleas-Climatiques/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique-Vague-3>



Appels à projets

Appel à projets «Soutien aux projets de diversification des sous-traitants de filière automobile» :

Le Gouvernement a décidé de mobiliser des moyens supplémentaires pour accompagner dans la durée les besoins de transformations profondes et rapides de la filière pour accélérer la transition vers le véhicule du futur, qui se veut décarboné, connecté, autonome et accessible.

Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre du soutien aux investissements de la filière automobile du plan France 2030.

Il vise à soutenir les projets de diversification et d'investissement, portés par les sous-traitants de la filière automobile qui souhaitent :

- diversifier leurs activités au sein de la filière automobile pour produire des solutions qui seront essentielles à la mobilité de demain,
- diversifier leurs activités pour se positionner sur d'autres secteurs hors automobile (aéronautique, ferroviaire, construction navale, médicale, nucléaire, défense, bornes de recharge électrique ou hydrogène, machines industrielles, etc...).

Pour plus d'informations : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-soutien-aux-projets-de-diversification-des-sous-traitants-de-filiere-automobile>

Appel à projets «Soutien à l'innovation dans les systèmes énergétiques et le traitement de l'air du bâtiment» :

Ce nouvel appel à projets, lancé par l'Ademe, s'inscrit dans le cadre de France Relance, de la stratégie d'accélération « Ville Durable et Bâtiments Intelligents » du 4ème Programme d'Investissements d'Avenir (PIA 4) et du plan national de relance et de résilience (PNRR).

Il a pour objectif de soutenir les innovations permettant de réduire les consommations énergétiques du bâtiment, et d'accélérer sa décarbonation en matière de chauffage, de rafraîchissement, de production d'eau chaude et de traitement de l'air.

Les projets attendus doivent donc développer des nouveaux produits ou services visant à décarboner le bâtiment et le rendre plus sain, pendant les phases de construction, de rénovation ou d'exploitation.

Le dépôt du dossier pourra être effectué selon les dates de relèves suivantes :

- 1ère clôture : **15 février 2022**,
- 2ème clôture : **15 juin 2022**,
- clôture définitive : **14 octobre 2022**.

Pour plus d'informations : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20211213/sepac2021-204>

Appels à projets

Ouverture de 3 nouveaux appels à projets pour accélérer le déploiement de nouvelles solutions innovantes au service de notre système alimentaire:

Structurer les filières et les territoires, accompagner l'industrialisation des solutions et créer les conditions d'un système alimentaire durable, structuré et compétitif sont au coeur des ambitions de France 2030.

Ces trois nouveaux appels à projets visent à faire émerger des projets collectifs de recherche et les accompagner de leur réalisation jusqu'à leur déploiement. S'adressant aux acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire (entreprises, exploitants, instituts techniques et de recherche, etc...) ainsi que des territoires, ces financements doivent permettre le déploiement de solutions concrètes et opérationnelles au service de la souveraineté alimentaire et de la compétitivité.

• Appel à projets « Légumineuses » pour développer des surfaces agricoles dédiées :

Cet appel à projets a pour objectif de lever plusieurs verrous scientifiques et techniques dans les domaines de la production agricole, de la transformation alimentaire et de l'adoption de légumineuses par les consommateurs. Contruits sur des partenariats public-privé, les projets doivent impliquer au moins un organisme de recherche et une entreprise, et s'étendre sur une durée de 3 à 6 ans.

La clôture de l'appel à projets interviendra le **28 avril 2022**.

Pour plus d'informations : <https://anr/ProLeg-2021>

• Appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » :

Cet appel à manifestation d'intérêt doit permettre de faire émerger des projets territoriaux agissant pour une alimentation durable, performante et structurée entre les acteurs locaux.

Regroupant notamment des acteurs du secteur agricole et agroalimentaire sur un territoire donné, l'objectif est de déployer des projets d'innovations, tant technologiques qu'organisationnelles, en s'appuyant sur le numérique, la robotique, la génétique, le biocontrôle, les nouvelles sources de protéines végétales, la fermentation ou encore l'économie circulaire. Les démonstrateurs permettront, après une phase d'ingénierie approfondie, d'accompagner la mise en œuvre des expérimentations et innovations en conditions réelles.

Calendrier de dépôt :

- première échéance : **1er juin 2022**
- deuxième échéance : **2 décembre 2022**

Pour plus d'informations : <https://www.banquedesterritoires.fr/ami-demonstrateurs-territoires-des-transitions-agricoles-et-alimentaires>

Appels à projets

• Appel à projets « Financement des préséries d'agroéquipements automatisés ou intelligents » :

Cet appel à projets vise à soutenir financièrement les acteurs de la robotique agricole mobile, des agroéquipements et des innovations technologiques liées aux équipements agricoles, dans la fabrication et les essais de leurs préséries sur des sites agricoles en conditions réelles.

Il permettra de conforter les entreprises françaises en tant que pionnières dans la conception et la production de solutions innovantes pour contribuer à la troisième révolution agricole, tout en accompagnant nos agriculteurs, entrepreneurs et salariés dans la modernisation de leurs exploitations agricoles, de leurs sites de production, et dans l'acquisition de nouvelles compétences.

Calendrier : trois relèves de cet appel à projets sont prévues :

- première échéance : **16 février 2022**
- deuxième échéance : **31 mai 2022**
- troisième échéance : **5 octobre 2022**

Pour plus d'informations : <https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-financement-des-preseries-d-innovations-technologiques-liees-aux-equipements-agricoles>

Appel à projets Auvergne - Rhône - Alpes « Aménagement cyclables 2022 » :

Dans le cadre de France Relance, le Gouvernement déploie une enveloppe de 100 millions d'euros, territorialisée en régions.

Cet appel à projets régional est doté d'un montant de 12 millions d'euros issu du fonds « France Relance », à engager en 2022.

Il vise à soutenir les territoires pour la réalisation de projets d'aménagements cyclables de qualité, permettant de relier dans les meilleures conditions de sécurité des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, des services, et de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux.

Deux types de projets seront susceptibles d'être financés :

- le franchissement d'une discontinuité, nécessitant le traitement d'un carrefour ou encore la réalisation d'un ouvrage,
- la réalisation d'une partie ou de la totalité d'un itinéraire cyclable sécurisé, piste cyclable ou voie verte.

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'au **30 avril 2022 inclus** sur la plateforme Démarches simplifiées.

Pour plus d'information : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/france-relance-appel-a-projets-auvergne-rhone-a-20735.html>

OUTILS A VOTRE DISPOSITION :

- **Liste des mesures non terminées au 15 décembre 2021 :**

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes/content/download/89992/577537/file/20211220%20Liste%20mesures%20France%20Relance%20non%20terminees.pdf>

- **Guide pour les entreprises secteurs agricole, agroalimentaire et forêt-bois :**

<https://agriculture.gouv.fr/covid-19-les-dispositifs-daide-accessibles-aux-entreprises-des-secteurs-agricole-agroalimentaire-et>

- **Guide pour les entreprises :**

<https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/secteurs-d-activite/industrie/politique-industrielle/dispositifs-entreprises-industrielles.pdf>

- **Guide pour les TPE/PME :**

https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/enjeux/france-relance/guide_les_dispositifs_a_destination_des_pme_et_tpe.pdf

- **Guides pour les maires :**

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/Guide_PlandeRelance_maires.pdf

- **Guichet unique des aides de France Relance en Auvergne – Rhône-Alpes :**

<https://france-relance-aura.aides-territoires.beta.gouv.fr/>



